— pop. tot., 1,436 hab. Eglise du XIe et du XIIIe siècle.

* **FAVART** (Mlle Pierrette-Ignace PINGAUD, dite **Marie**), actrice française. — Elle arriva à l'apogée de son talent dans *Paul Forestier* d'Emile Augier (1868). Dans son rôle de Lea, elle montra non-seulement un art admirable de diction, une correction de style qui était la perfection même, mais encore des élans de passion superbes. Mais bientôt son talent parut décliner. Après la guerre de 1870-1871, elle se trouva en présence d'artistes plus jeunes qui acquirent la faveur du public. Elle eut encore un beau succès dans *Marion Delorme;* mais elle ne trouva plus les mêmes applaudissements qu'autrefois dans le rôle de Fernande, du *Gendre de M. Poirier*, où elle avait été jadis acclamée, dans *On ne badine pas avec l'amour*, où elle avait obtenu un de ses triomphes, etc. En 1873, elle alla donner une série de représentations en province, notamment à Beaune, sa ville natale, où on lui offrit une couronne d'or. En 1874, elle interpréta aux Français le rôle de Chimène, mais elle fut loin d'être irréprochable. Sa dernière création est le rôle de la marquise dans *Jean Dacier* (1877). Elle s'y montra admirable au second acte et elle exprima avec une grande énergie le revirement d'amour qui se fait, au dernier acte, dans son âme.

**FAVASSE** s. f. (fa-va-se). Bot. Gesse tubéreuse, féverole.

* **FAVÉ** (Ildephonse), général français. — Il a cessé d'être commandant de l'Ecole polytechnique après la chute de l'Empire, mais il y a conservé sa chaire d'art militaire. En 1876, il a été nommé membre libre de l'Académie des sciences. Ce savant général a publié en 1871-1872 les tomes V et VI des *Etudes sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, dont les deux premiers volumes étaient de Louis Bonaparte. Il a terminé cet ouvrage, dont les quatre derniers volumes sont de lui. On lui doit, en outre : la *Décentralisation* (1870, in-8°); *Nos revers* (1871, in-8°); *Deux combats d'artillerie sous les forts de Paris; Champigny, Ville-Evrard* (1874, in-8°); *M. le duc d'Audiffret-Pasquier et la réforme administrative du département de la guerre* (1874, in-8°); *De la réforme administrative de l'armée française, avec un projet de loi* (1875, in-8°); *l'Armée française depuis la guerre* (1875, in-8°). Le général Favé a été promu en 1873 grand officier de la Légion d'honneur.

* **FAVERGES**, bourg de France (Haute-Savoie), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. S.-E. d'Annecy, dans une plaine cultivée; pop. aggl., 1,537 hab. — pop. tot., 3,173 hab. Tanneries, coutelleries, filatures de soie et usines. Au XIIe siècle, ses fourneaux de cuivre et de fer l'avaient fait nommer *Fabricarium.*

**FAVIEN** s. m. (fa-vi-ain — de *Faunus*, n. pr.). Antiq. rom. Nom sous lequel on désignait, à Rome, des jeunes gens qui, en célébrant la fête de Faunus, couraient tout nus par la ville, n'ayant qu'une ceinture de peau.

**FAVILLA**, s. f. (fa-vil-la — mot lat. signifiant *cendre, poussière*). Nom employé par quelques naturalistes de préférence à *fovilla.* V. ce mot, au tome VIII du *Grand Dictionnaire.*

**FAVISSES** s. f. pl. (fa-vi-se — lat. *favissæ*, même sens). Antiq. rom. Caves situées sous le Capitole, où l'on déposait les statues des temples et les autres offrandes quand elles commençaient à vieillir; dépôts où l'on conservait les deniers publics et les deniers de chaque temple; grands vases remplis d'eau, placés à l'entrée des temples pour se laver et se purifier avant d'y entrer. ‖ On emploie quelquefois le mot latin FAVISSÆ.

**FAVONIUS**, un des noms de Zéphire.

**FAVORITE** s. f. (fa-vo-ri-te — rad. *favori*). Ajustement de femme, au XVIIe siècle.

* **FAVRE** (Adolphe), littérateur et poëte français. — Nous citerons, parmi les derniers ouvrages qu'il a publiés : l'*Enlèvement au bouquet*, vaudeville en un acte (1867, in-12); *Comment un fils se marie* (1868, in-12); la *Fausse route*, *Jean le Batailleur* (1868, in-12); *Maître Guillaume, L'Epingle d'or*, etc. (1868, in-12); *Nouvelles* (1868, 2 vol. in-12); le *Rémouleur* (1868, in-12); le *Pan de robe*, en un acte (1875, in-18); *Tristapatte et Durafle*, en un acte (1875, in-18).

* **FAVRE** (Claude-Gabriel-Jules), illustre orateur et homme politique français. — Après avoir quitté le ministère des affaires étrangères (2 août 1871), le plus éloquent de nos orateurs politiques sous l'Empire ne fit plus à la tribune que de rares apparitions. Ecrasé en quelque sorte par les terribles événements dont il avait été un des acteurs malheureux, il parut se replier sur lui-même, se tenant à l'écart et employant ses loisirs à écrire des ouvrages sur le temps de son passage aux affaires. Au mois de mars 1872, il intervint dans la discussion du projet de loi relatif à l'Internationale, pour demander qu'on s'en tînt au droit commun et qu'on ne fît pas une loi exceptionnelle. Au commencement de 1873, il parla sur la discussion relative aux marchés de Lyon et sur un projet de loi concernant les déportés à la Nouvelle-Calédonie. M. Jules Favre, qui avait voté pour l'abrogation des lois d'exil, pour la proposition Rivet, contre le pouvoir constituant et la pétition des évêques, pour le retour de l'Assemblée à Paris, etc., avait constamment soutenu la politique de M. Thiers, pour lequel il vota le 24 mai 1873. A partir de ce moment, il rentra dans l'opposition et vota constamment avec la gauche contre toutes les mesures de compression proposées par le gouvernement de combat, et il se prononça contre le septennat (20 novembre 1873). Il intervint avec éclat dans une interpellation sur la politique intérieure, puis, à la fin de 1873 et au commencement de 1874, il prit une part des plus brillantes à la discussion relative à la loi sur la surveillance de la haute police. Pendant le cours de cette dernière année, il vota contre la loi sur les maires, contre le cabinet de Broglie, qu'il contribua à renverser; pour les propositions Périer et Maleville. En 1874, il voyagea en Belgique et fit à Bruxelles quatre conférences très-remarquables. Au mois d'août, il épousa une Anglaise, Mlle Welten, qui habitait Versailles. En 1875, l'illustre orateur aborda fréquemment la tribune. Il donna de nouvelles preuves d'une éloquence qui n'avait point vieilli. On vit réapparaître le Favre des grands jours de lutte, avec sa vigoureuse dialectique, l'atticisme de son langage, l'harmonie de ses périodes et sa hautaine et mordante ironie. Nous citerons ses beaux discours contre l'état de siége, pour la République, au sujet des lois constitutionnelles, sur le régime des prisons, sur l'enseignement supérieur, en faveur des députés de l'Algérie; sa réponse aux attaques de M. de Valon contre le gouvernement de la Défense. Il vota pour la constitution du 25 février, contre la loi sur l'enseignement supérieur, pour le scrutin de liste, etc., et il présenta à l'Assemblée un projet de loi sur la répression des crimes et délits commis par la voie de la presse. Lors des élections sénatoriales (30 janvier 1876), M. Jules Favre posa sa candidature dans le Rhône, dont il était un des députés, et il fut élu le premier sur quatre par 183 voix. Au Sénat, il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine et il vota toutes les dispositions législatives adoptées par la majorité de la Chambre des députés. Au mois de juin 1876, il prononça un discours remarquable en faveur de l'abolition de la peine de mort. M. Jules Favre s'est associé à la protestation de la gauche du Sénat contre la politique de combat recommencée par le maréchal de Mac-Mahon le 18 mai 1877, et il a voté, le 22 juin suivant, contre la dissolution de la Chambre des députés. Outre les discours et les écrits que nous avons cités, M. Jules Favre a publié : *Discours sur la seconde expédition de Rome* (1868, in-8°); *Discours de réception à l'Académie française* (1868, in-8°); *De l'amour de sa profession* (1869, in-12); *Ce que veut Paris*, discours (1869, in-12); les *Libertés intérieures* (1869, in-18); *De l'influence des mœurs sur la littérature* (1869, in-18); le *Gouvernement de la Défense nationale* (1871-1875, 3 vol. in-8°); *Conférences et discours littéraires* (1873, in-12); *Conférences faites en Belgique* (1874, in-12); *Plaidoirie devant la cour d'appel de Paris pour les héritiers de feu Charles-Guillaume Naundorff* (1874, in-12); *De la réforme judiciaire* (1876, in-8°).

**FAVRE** (Alphonse), géologue suisse, né à Genève en 1815. Il fit ses études dans sa ville natale et s'adonna à son goût pour les sciences. M. Favre est devenu professeur de géologie à l'Académie de Genève. Ce savant distingué a publié les ouvrages suivants : *Remarques sur les anthracites des Alpes* (1841, in-8°); *Observations sur les Diceras* (1843, in-4°); *Considérations géologiques sur le mont Salève et sur les terrains des environs de Genève* (1843, in-4°); *Mémoire sur les terrains liasiques et keupériens de la Savoie* (1859, in-4°); *Sur la structure en éventail du mont Blanc* (1865, in-8°); *Recherches géologiques sur les parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du mont Blanc* (1867, 3 vol. in-8°, avec atlas in-fol.), ouvrage très-estimé. — Son fils, Ernest FAVRE, né à Genève en 1845, a suivi les traces paternelles et s'est adonné comme lui à l'étude de la géologie. On lui doit les ouvrages suivants : *Description des mollusques fossiles de la craie des environs de Lemberg, en Galicie* (1869, in-4°); *Etude sur la géologie des Alpes* (1871, in-8°); *Recherches géologiques dans la partie centrale de la chaîne du Caucase* (1875, in-4°). Il a publié depuis 1873 une *Revue géologique suisse* qui paraît chaque année (in-8°).

**FAVRE** (Léopold), imprimeur et écrivain français, né à Mareuil (Vendée) en 1817. Il a pris la direction d'une imprimerie à Niort et s'est livré à des travaux historiques, littéraires, économiques, etc. M. Favre a dirigé pendant plusieurs années le *Moniteur des connaissances utiles et pratiques*, et il est devenu rédacteur en chef de la *Revue de l'Ouest.* Nous citerons de lui : *Histoire des principales villes de France* (Niort, 1852, in-8°), avec lithographies par V. Adam; *Trois époques de l'histoire de France* ou *Nouveaux récits historiques racontés à la jeunesse; Gaston de Foix*, l'*Homme au masque de fer*, l'*Héroïne vendéenne* (1852, in-8°); *Faits mémorables de l'histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés* (1852, in-8°), sous le nom de **L. Buffières**; *Du Guesclin et Jeanne Darc* ou la *France au XIVe et au XVe siècle* (1853, in-8°); la *Russie et la Turquie anciennes et modernes* (1854, in-8°); *Chemin de fer du détroit du Pas-de-Calais, tunnel sous-marin* (1855, in-8°); *Manuel complet de la Bourse de Paris* (1857, in-12); *Dictionnaire des connaissances utiles et pratiques* (1860-1862, in-8°); *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, avec introduction (1868, in-8°); le *Glossaire de La Curne de Sainte-Palaye et M. Paul Meyer* (1875, in-8°), etc. Citons encore de lui une traduction de l'ouvrage russe : *Mœurs et superstitions russes*, de Ivan Tourgueneff, sous le pseudonyme de **Buffières**, et une édition du *Dictionnaire historique de l'ancien langage*, de La Curne de Sainte-Palaye.

**FAWCETT** (Henry), économiste anglais, né à Salisbury en 1833. Après avoir fait d'excellentes études au collége de la Trinité, à Cambridge, M. Fawcett perdit la vue à la suite d'un cruel accident de chasse (1853). Un malheur si terrible aurait brisé la carrière d'un homme médiocre; mais M. Fawcett est doué d'une rare énergie d'intelligence et de volonté. Poursuivant courageusement ses travaux, il publia un *Manuel d'économie politique* et collabora activement à diverses revues. Nommé professeur d'économie politique à l'université de Cambridge, M. Fawcett aspira plus haut et tenta de se faire élire membre de la Chambre des communes. Il se présenta à Southwark (1857), à Cambridge (1862), à Brighton (1864) et échoua partout. Enfin, Brighton le nomma en 1865 et 1868, Hackney en 1874. Aux Communes, M. Fawcett vota avec les wighs, et il s'est prononcé très-énergiquement contre le bill qui a autorisé la reine à prendre le titre d'impératrice des Indes (1876).

Outre son *Manuel d'économie politique*, qui a eu plusieurs éditions, M. Fawcett a publié : le *Paupérisme, ses causes et ses remèdes* (1871); *Essais et discours*, en collaboration avec sa femme (1867). — Mlle Millicent GARRETT, dame FAWCETT, née en 1847, mariée en 1867, est un partisan déterminé des droits politiques des femmes. Outre sa part dans le recueil déjà signalé, elle a publié un livre intitulé : *Economie politique à l'usage des commençants*, et des *Histoires sur l'économie politique.*

* **FAY**, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. de Blain, arrond. et à 38 kilom. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 339 hab. — pop. tot., 3,575 hab.

* **FAY** (Théodore-Sedgwick), écrivain américain. — Il a été ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à Berne, de 1853 à 1869, époque où il fut remplacé par M. Rublee et où il retourna en Amérique. Outre les ouvrages que nous avons mentionnés, il a publié : *Considérations sur le christianisme* (1856, in-8°); *Grandes esquisses de géographie* (1867); *Eléments de géographie* (1873).

**FAY** (Charles), officier et écrivain français, né à Saint-Jean-Pied-de-Port (Basses-Pyrénées) en 1827. Admis à l'Ecole de Saint-Cyr en 1845, il devint sous-lieutenant en 1847, puis il entra à l'Ecole d'état-major. Lieutenant en 1850, capitaine en 1853, il fut attaché comme aide de camp au général Bosquet, qu'il suivit en Crimée. Il a été promu depuis chef d'escadron (1864), lieutenant-colonel (1870) et colonel (1874). M. Fay est officier de la Légion d'honneur et chef du bureau de l'organisation et de la mobilisation générale de l'armée à l'état-major général du ministre de la guerre. Outre des études publiées dans le journal des sciences militaires, on lui doit : *Souvenirs de la guerre de Crimée* (1867, in-8°, avec fig.); *Etude sur la guerre d'Allemagne de 1866* (1867, in-8°); *Journal d'un officier de l'armée du Rhin* (1871, in-8°); *Projet de réorganisation de l'armée française* (1871, in-8°); *De la géographie de l'Allemagne*, conférence (1872, in-18); *De l'organisation militaire de l'Allemagne* (1872, in-18); *Projet d'organisation et de mobilisation de l'armée française, à propos d'un ordre inédit de mobilisation de l'armée prussienne* (1873, in-8°).

**FAYARD** (Ennamond-Dominique-Nicolas), magistrat français, né à Saint-Vallier (Drôme) en 1816. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis, après avoir exercé pendant quelque temps la profession d'avocat, il entra dans la magistrature comme substitut. M. Fayard devint par la suite vice-président du tribunal civil de Lyon, puis il reçut un siége à la cour d'appel de cette ville. Il a été pendant plusieurs années membre du conseil général d'administration des hospices et hôpitaux civils de Lyon. On lui doit un certain nombre d'ouvrages et de rapports, notamment : *Rapport sur l'admission des filles mères à l'hospice de la Charité* (Lyon, 1853, in-8°); *Rapport sur l'amélioration de l'œuvre des enfants trouvés, abandonnés et orphelins du département du Rhône* (1854, in-8°); *Histoire administrative de l'œuvre des enfants trouvés, abandonnés et orphelins de Lyon* (1859, in-8°); *Du dépôt de mendicité départemental d'Albigny* (1860, in-8°); *Souvenirs des entrées des souverains de la France dans la ville de Lyon* (1860, in-8°); *Hospices et hôpitaux civils de Lyon* (1861, in-8°); *Essai sur l'assistance publique et l'extinction de la mendicité à Lyon* (1862, in-8°); *Etudes sur les anciennes juridictions lyonnaises* (1863, in-8°); *Essai sur l'établissement de la justice royale à Lyon* (1866, in-8°); *Etudes sur les anciennes juridictions lyonnaises* (1867, in-8°); *Des enfants assistés à Paris et à Lyon* (1867, in-8°), etc.

**FAYE (HAUTE-)**, bourg de France (Dordogne), arrond. de Nontron, à 57 kilom. de Périgueux, devenu tristement célèbre par le drame dont il a été le théâtre. Le 16 août 1870, la foire avait attiré à Haute-Faye un grand concours de population. La guerre commençait désastreusement pour nous, et les revers de l'armée française faisaient l'objet de toutes les conversations et surexcitaient les esprits. Les bonapartistes, et ils étaient nombreux dans cet arrondissement, trompaient les masses ignorantes et rejetaient la responsabilité de nos défaites, non sur l'Empire, seul coupable, mais sur les républicains de la Chambre, qu'ils accusaient de s'être mis d'accord avec la Prusse pour renverser le gouvernement impérial. Un des habitants les plus justement estimés du pays, M. de Moneys, passait pour avoir des opinions républicaines. Apostrophé d'abord par quelques individus, il fut ensuite injurié et battu, puis traîné de rue en rue par une foule délirante, rompu, brisé, assommé à coups de bâton et de sabot, enfin, après d'inénarrables souffrances, brûlé vif sur un tas de paille et de fagots. Ce crime odieux ne resta pas impuni. Le 21 décembre 1870, quatre des principaux coupables furent condamnés à mort, neuf aux travaux forcés et six à la reclusion.

* **FAYE** (Hervé-Auguste-Etienne-Albans), astronome. — Il a été nommé commandeur de la Légion d'honneur et, en 1876, président du bureau des longitudes. Dans ces dernières années, ce savant s'est occupé d'une façon toute particulière d'étudier la théorie physique du soleil, des phases cométaires, des aurores polaires, etc. Il a émis sur la nature des taches du soleil une théorie nouvelle qui a trouvé dans le monde savant des contradicteurs autorisés. D'après lui, les taches solaires découlent des mouvements internes qui alimentent la photosphère. Ce ne sont ni des nuages refroidis et obscurs, ni des scories, ni des éruptions gazeuses venues de la masse interne, ni la perforation de la photosphère par des courants externes descendant verticalement; ce sont tout simplement des tourbillons analogues à ceux de nos cours d'eau, ou mieux à ceux de notre atmosphère, et se formant dans la photosphère elle-même par suite de son mode spécial de rotation. M. Faye a émis également une ingénieuse théorie sur la production des aurores boréales, qu'il rattache à une condition particulière de notre atmosphère et à la chaleur dégagée par un frottement mécanique. Parmi les mémoires qu'il a adressés à l'Académie des sciences, nous mentionnerons : l'*Anneau de Saturne*, les *Déclinaisons absolues*, la *Formation des nuages*, la *Formation de la grêle*, les *Taches du soleil*, etc. En octobre 1877, il a été nommé inspecteur général pour les sciences, en remplacement de M. Leverrier. M. Faye, qui est un savant fort remarquable, a eu la malencontreuse idée de vouloir être un homme politique. Après la résurrection du gouvernement de combat, qui eut lieu le 17 mai 1877, M. Faye se jeta ouvertement du côté de la réaction et du ministère. Le 14 octobre 1877, il se porta candidat à la députation dans le XVIe arrondissement de Paris, contre M. Marmottan, républicain, comme représentant la politique du maréchal de Mac-Mahon. Il échoua avec 2,808 voix contre M. Marmottan, qui en obtint 4,269. Le 23 novembre suivant, il succéda à M. Brunet comme ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, dans le ministère dit d'affaires, présidé par le général de Rochebouët. Ce cabinet, chargé de poursuivre les errements réactionnaires du ministère de Broglie-Fourtou, fut accueilli avec une juste sévérité par l'opinion publique, avide de repos et de légalité. Condamné par un vote de la Chambre des députés, le 24 novembre, ce ministère ne fit absolument rien, et M. Faye disparut avec ses collègues, le 13 décembre suivant, sans laisser la moindre trace de son passage aux affaires. Il fut remplacé par M. Bardoux et reprit ses fonctions d'inspecteur général pour l'enseignement supérieur des sciences.

**FAYE** (Etienne-Léopold), homme politique français, né à Marmande (Lot-et-Garonne) en 1828. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis il revint dans sa ville natale, où il exerça avec beaucoup de distinction la profession d'avocat. Sous l'Empire, il fit partie de l'opposition libérale. Après la révolution du 4 septembre 1870, M. Faye devint maire de Marmande. Porté par les républicains candidat à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, dans le département de Lot-et-Garonne, il échoua; mais, plus heureux aux élections complémentaires du 2 juillet suivant, il fut élu député dans ce département par 49,181 voix contre le général de Gondrecourt, appuyé par les bonapartistes, et, le 8 octobre suivant, il devint membre du conseil général de Lot-et-Garonne. A l'Assemblée, M. Faye alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine. Il prit une part active aux discussions, fit preuve d'une remarquable compétence dans les questions d'affaires, d'impôts, prononça d'excellents discours sur la loi électorale municipale, sur la protection des enfants employés dans les professions ambulantes, etc., demanda que les dispositions relatives aux réunions électorales politiques fussent applicables aux élections pour les conseils généraux, etc. M. Faye vota contre le pouvoir constituant, pour la proposition Rivet, contre la pétition des évêques, pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour M. Thiers le 24 mai 1873. Il fut un adversaire constant du gouvernement de combat, se prononça contre le septennat, contribua à la chute du cabinet de Broglie, appuya la proposition Périer et Maleville, vota la constitution du 25 février, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Faye posa sa candidature à la Chambre des députés dans l'arrondissement de Marmande. « La France, dit-il dans sa profession de foi, a un gouvernement définitif. La République, la mienne, la vôtre, la seule qui soit possible, est faite. Cette République est devenue le seul gouvernement approprié à notre génie national et au développement libéral et progressif des idées modernes que notre immortelle Révolution de 1789 a semées dans le monde. » Elu député par 12,862 voix, le 20 février 1876, il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, et il devint un des questeurs de la Chambre. Lorsque M. de Marcère devint ministre de l'intérieur, M. Faye le remplaça comme sous-secrétaire d'Etat à ce département. Il fit preuve d'autant d'activité que de talent dans ces fonctions, dont il se démit le 12 décembre suivant. Lorsque, le 17 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon constitua un ministère de combat contre les républicains, M. Faye signa le manifeste des gauches (18 mai), et, le 19 juin suivant, il vota l'ordre du jour de blâme contre le cabinet de Broglie-Fourtou. M. Faye est président du conseil général de Lot-et-Garonne. Malgré tous les efforts de l'administration, M. Faye a été réélu député de Marmande le 14 octobre 1877, par 13,910 voix contre 13,417 données à M. Boisvert, candidat bonapartiste et officiel. Il a voté le 15 novembre suivant pour la commission d'enquête chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration pendant la période électorale, et, le 24 novembre, contre le ministère réactionnaire présidé par le général de Rochebouët.



* **FAYENCE**, bourg de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. N.-E. de Draguignan; pop. aggl., 982 hab. — pop. tot., 1,810 hab.

**FAYET** (Antoine), écrivain français, né à Arfeuille (Allier) en 1815. Il fit ses études au petit séminaire d'Iseure, fut ordonné prêtre en 1842, et, après avoir été professeur de rhétorique dans l'établissement où il avait été élevé, il devint secrétaire de l'évêché de Moulins (1850), puis, en 1853, curé d'Hyds. Depuis lors, il a été nommé chanoine honoraire de Moulins. L'abbé Fayet, qui fait partie de l'Institut des provinces, a écrit un grand nombre d'articles littéraires, religieux et politiques dans la *Gazette de France*, la *France littéraire* de Lyon, l'*Union provinciale* de Clermont, le *Mémorial de l'Allier*, la *Revue indépendante*, etc. En outre, il a publié un certain nombre d'ouvrages, notamment : *Biographie de M. de Genoude* (1844, in-8°); *De l'esprit national* (1850, in-12); *De l'unité religieuse* (1856, in-8°); les *Beautés de la poésie ancienne et moderne*, trad. en vers, avec des notices (1861, in-8°); les *Beautés de la poésie allemande* (1862, in-8°); *Lettres à un rationaliste sur la philosophie et la religion* (1864, in-8°); le *Poëme de la foi* (1864, in-18); le *Poëme de l'espérance* (1865, in-18); le *Poëme de la charité* (1866, in-18); *De la paix perpétuelle*, étude historique et critique de cette idée (1869, in-12); *De la décentralisation intellectuelle* (1871, in-12); *Influence du paganisme dans l'éducation* (1874, in-8°); *l'Eglise et les institutions d'éducation et de bienfaisance* (1875, in-8°).

* **FAY-LE-FROID**, bourg de France (Haute-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 34 kilom. E. du Puy, près du Lignon; pop. aggl., 759 hab. — pop. tot., 870 hab.

* **FAYOLLE** (Edmond), homme politique français. — Après avoir été emprisonné pendant quelques jours au Mont-Valérien par les auteurs de l'odieux coup d'Etat du 2 décembre 1851, M. Fayolle retourna dans sa ville natale, où il reprit l'exercice du barreau. Dans les dernières années de l'Empire, il rentra dans l'arène politique, et il se porta, en 1869, candidat de l'opposition démocratique au Corps législatif dans la circonscription de Guéret; mais il échoua. Après la révolution du 4 septembre 1870, il devint maire de cette ville, et, le 8 octobre 1871, il fut élu membre du conseil général de la Creuse, dont il devint président. M. Fayolle donna de nombreuses preuves de la fermeté de ses convictions républicaines sous le gouvernement de combat, qui le révoqua de ses fonctions de maire. Aux élections du 30 janvier 1876, il posa sa candidature au Sénat dans la Creuse. « Je pense, dit-il dans sa profession de foi, que la République est nécessaire, que la constitution du 25 février répond aux nécessités du moment; qu'enfin elle est définitive en ce sens qu'on ne touchera plus à son principe et qu'on ne la revisera que pour l'améliorer. » Elu par 210 voix, il alla siéger au Sénat dans le groupe de la gauche républicaine, et il appuya toutes les dispositions législatives adoptées par la Chambre des députés. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon appela au pouvoir le cabinet de Broglie-Fourtou, chargé de combattre les républicains, il s'associa aux protestations des gauches, puis il se prononça contre la dissolution de la Chambre des députés (22 juin 1877).

* **FAYS-BILLOT**, bourg de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom S.-E. de Langres; pop. aggl., 2,179 hab. — pop. tot., 2,299 hab.

**FÉBRICULE** s. f. (fé-bri-ku-le — du lat. *febricula*, dimin. de *febris*, fièvre). Pathol. Petite fièvre. ‖ Peu usité.

* **FEBVRE** (Alexandre-Frédéric), comédien. — Parmi les créations de cet artiste au Théâtre-Français depuis 1871, nous citerons : M. de Maubray dans *Christiane*, Georges dans l'*Autre motif*, Louis de Nohant dans *Petite pluie*, le comte Paul dans *Hélène*, Laffemas dans la reprise de *Marion Delorme*, lord Astley dans le *Sphinx*, M. de Nanjac dans la reprise du *Demi-Monde*, le comte de Briac dans *Grand'-Maman* (1875), Clarkson dans l'*Etrangère* (1876), Kobus dans l'*Ami Fritz* (décembre 1876). Il réussit particulièrement dans les rôles de Nanjac, de Clarkson et de Kobus. Malgré tous ses efforts, M. Febvre n'a pu parvenir à se placer au premier rang. Il a de la chaleur, il excelle à se costumer, mais il pèche par la diction. Son débit manque souvent de netteté, et il lui arrive fréquemment de précipiter ses phrases et de manger ses mots. Dans les pièces modernes, il a fréquemment marqué ses rôles d'une empreinte originale et personnelle. Il a moins bien réussi dans l'ancien répertoire. Au mois de mai 1877, il s'est rendu à Londres avec une troupe, et il a donné des représentations à Gaiety-Theater.

* **FÉCAMP**, ville de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 44 kilom. N.-E. du Havre, sur la Manche et la rivière de Ganzeville; pop. aggl., 11,918 hab. — pop. tot., 12,684 hab.

**FÉCATION** s. f. (fé-ka-si-on — rad. *fèces*). Anc. chim. Séparation des fèces.

**Fécondation croisée** (DES EFFETS DE LA) **et de la fécondation directe dans le règne végétal**, par Darwin, traduit de l'anglais par E. Heckel (Paris, 1877). Ce nouveau livre de l'éminent physiologiste n'a pas et ne pouvait avoir l'importance de son *Origine des espèces;* mais il offre encore des aperçus nouveaux et donne une extension très-remarquable aux principes de la sélection désormais connus sous le nom de darwinisme. Darwin établit, dans cette nouvelle publication, que les observations faites sur le croisement des espèces animales s'étendent au croisement des espèces végétales. Il admet que l'autofécondation ou fécondation des individus par eux-mêmes est une cause assez rapide de dégénérescence pour les individus; que, pour relever les espèces amoindries par la fécondation restreinte à l'individu lui-même ou à des individus d'espèce identique et ne différant que par le sexe, il est nécessaire d'opérer des croisements fréquents entre variétés de la même espèce. C'est le procédé recommandé pour l'amélioration des espèces animales. Il ne suffit même pas, dans un cas comme dans l'autre, que les individus croisés offrent des différences notables de tempérament et de constitution; il faut, en outre, qu'ils aient été élevés dans des conditions climatériques ou autres aussi différentes que possible; il faut, par exemple, qu'on associe les sujets de la montagne aux sujets de la plaine, les sujets des pays froids à ceux des pays chauds ou tempérés. Si, au lieu de songer à améliorer l'espèce, on se propose de la fixer, il faudra soumettre le végétal, pendant plusieurs générations, à l'autofécondation.

On peut entrevoir quels avantages l'agriculture et surtout l'horticulture pourront tirer des principes de Darwin, si, comme on peut le croire, ils viennent à être confirmés par une longue expérience.

**FÉCULITE** s. f. (fé-ku-li-te — rad. *fécule*). Substance pulvérulente formant le principe immédiat de certains végétaux.

**FEDDAN** s. m. (fèd-dan). Mesure agraire, en Egypte.

**Fédération catholique universelle**, nom donné à une spéculation à la tête de laquelle se trouvait un moine espagnol qui se faisait appeler le marquis de Villarasau, et qui s'est dénouée devant la 11e chambre correctionnelle de Paris en mai 1877. Parmi les témoins, très-nombreux, on a entendu plusieurs prêtres de Paris, entre autres un vicaire de Saint-Germain-l'Auxerrois. C'est, en effet, dans la grande salle du presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois qu'ont eu lieu les conférences à la suite desquelles ont été constituées les nombreuses sociétés qui devaient former la fédération catholique. A la tête de la fédération catholique, ou, comme disaient les lettres et prospectus, *Federatio catholica utriusque orbis*, étaient trois conseils composés de prêtres et de notabilités catholiques : le conseil des intéressés, le conseil technique et le conseil de la fraternité. Le but de la fédération était d'attirer les ouvriers, de les grouper en corporations, de les retenir à l'aide d'avantages matériels et de combinaisons ingénieuses.

C'est ainsi que le moine Villarasau, le principal prévenu, fonda les « docks de la blanchisserie, » l'œuvre des « lavoirs réformés, » les docks de la boulangerie, de la boucherie, les docks de la fédération, sorte de magasins généraux et de maisons de banque. Une messe solennelle, dite par M. l'abbé de Ségur et suivie d'un banquet, avait inauguré ces entreprises, qui devaient bientôt sombrer dans la faillite et l'escroquerie.

Une autre entreprise, à la tête de laquelle furent placés un instant Villarasau et le général Cathelineau, est le chemin de Jaffa à Jérusalem, dont la concession avait été donnée par le sultan, et qui passa par bien des mains sans que les travaux aient été commencés. Cette entreprise est tombée en faillite.

La première victime a été M. Roy, riche marchand de bois, qui fit un premier versement de 12,000 francs au presbytère même de Saint-Germain-l'Auxerrois et accepta la gérance de la première entreprise, la Société de blanchisserie :

« M. Villarasau, dit-il dans sa déposition, s'est présenté chez moi accompagné de M. de La Cour; il m'a demandé si j'étais catholique et si je serais disposé à participer à une société qui pourrait donner de très-beaux bénéfices; il m'a dit que tout le parti catholique était là : toutes les corporations religieuses, les plus grands personnages, notamment le comte de Chambord, l'archevêque de Paris; qu'ayant derrière lui de pareils noms, il n'y avait pas de danger. »

Le témoin expliqua que, quelque temps après, il était allé au presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois; là, il y a eu des pourparlers au sujet de la société. De là on est allé boulevard Saint-Germain, au siége de la société; « là, dit le témoin, j'ai trouvé un petit livre dans lequel figuraient comme adhérents les noms de grands personnages : avait-il été mis exprès à ma portée? Je ne sais. »

Le témoin a versé 12,000 francs comme souscripteur; plus tard, comme gérant, il a dû payer les frais de travaux que Villarasau avait fait faire.

Relativement à l'affaire du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, le général Cathelineau, appelé comme témoin, expliqua qu'il était entré en relations avec le Comptoir d'escompte, pour l'exploitation de la concession du chemin de fer de Jaffa. On devait remettre au Comptoir d'escompte, pour garantie de l'émission d'une somme de 20 millions, une somme de 25 ou 30 millions de bons pontificaux. On sait qu'un certain nombre de catholiques, lors de l'unification de la dette italienne, refusèrent d'échanger les titres de la dette pontificale contre de la rente italienne. Ce sont ces bons qu'on devait obtenir en faisant comprendre aux détenteurs qu'ils serviraient à une œuvre sainte, puisque le chemin de Jérusalem devait servir aux pèlerins, et même au pape, qui avait parlé un instant de se retirer à Jérusalem. Toutefois, et malgré les promesses d'un certain M. de Beaufranchet, l'affaire ne réussit pas; on ne put réunir assez de bons, et le traité provisoire avec le Comptoir d'escompte n'eut pas de suite.

Villarasau, M. Beaufranchet et d'autres se partagèrent une somme de 32,000 francs qu'on avait fait verser par M. Rascowitz.

Après trois audiences consacrées aux interrogatoires et aux débats, le tribunal ne releva pas les manœuvres constitutives de l'escroquerie dans les faits qui s'étaient passés au presbytère ni dans la constitution de l'affaire de la blanchisserie; mais il constata qu'il y avait eu délit d'abus de confiance dans certains agissements personnels à Villarasau, quand, par exemple, il avait dit avoir remis la somme de 200 francs au clergé d'Auteuil, pour la messe solennelle dite par l'évêque de Ségur, afin d'appeler le succès sur les entreprises de la Fédération.

C'est dans l'affaire de Jaffa à Jérusalem que le tribunal constata l'existence du délit d'escroquerie contre Villarasau, qui s'est fait remettre 42,000 fr. en présentant comme ferme un traité avec le Comptoir d'escompte, qui n'était que provisoire et soumis à la condition de la réunion et du dépôt de bons pontificaux.

Villarasau, reconnu coupable de banqueroute simple, d'abus de confiance et d'escroquerie, fut condamné à deux années de prison et 50 francs d'amende.

**FEDON** s. m. (fe-don). Nom donné aux jeunes baudets, dans le département de la Vienne.

* **FÉE** (Antoine-Laurent-Apollinaire), naturaliste et littérateur français. — Il est mort à Paris, le 21 mai 1874, d'une affection chronique des viscères digestifs. Fée se trouvait à Strasbourg lorsqu'en 1870 cette ville fut assiégée par les Allemands. Pendant le bombardement, il dut descendre dans une cave pour échapper à la mort. Les douleurs et les angoisses qu'il ressentit pendant le siége, la perte de l'Alsace lui portèrent un coup funeste. Après la prise de cette ville, des délégués de la Suisse lui offrirent une chaire à Genève. A la même époque, l'empereur du Brésil, se souvenant de la belle monographie publiée par Fée sur les fougères de ce pays, lui ouvrit un crédit illimité et lui proposa de se rendre dans ses Etats. Le vieux savant refusa toutes ces offres. Il opta pour la France, et il alla se fixer à Paris, où il termina sa vie. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Cryptogames vasculaires du Brésil* (1870-1873, 2 vol. in-4°); *Etudes sur l'ancien théâtre espagnol; les trois Cid* (1873, in-12); *Sur la longévité humaine* (1873, in-8°).

**FEER** (Léon), orientaliste français, né à Rouen en 1830. Il s'est adonné à l'étude des langues asiatiques, et il a été chargé, pendant plusieurs années, de professer le thibétain et le mongol à l'Ecole des langues orientales à Paris. M. Feer a été attaché depuis lors, comme employé, au département des manuscrits à la Bibliothèque nationale. On lui doit les ouvrages suivants : les *Ruines de Ninive* ou *Description des palais détruits des bords du Tigre* (1864, in-8°); la *Légende de Rahu chez les brahmanes et les bouddhistes* (1865, in-8°); *Introduction du bouddhisme dans le Kashmir* (1866, in-8°); l'*Essence de la science transcendante en trois langues : thibétain, sanscrit, mongol* (1866, in-4°); *Textes tirés du Kandjour* (1866-1871, in-8°); *Tableau de la grammaire mongole* (1866, in-4°); la *Puissance et la civilisation mongoles au XIIIe siècle* (1867, in-8°); le *Sûtra en quarante-deux articles* (1868, in-8°); *Etudes bouddhiques* (1871-1875, 2 vol. in-8°); *République et royauté, de la nécessité d'établir le gouvernement de la France sur la base républicaine* (1871, in-12), etc. M. Feer a publié des articles et des études dans le *Journal asiatique.*

* **FÉGRÉAC**, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. de Saint-Nicolas-de-Redon, arrond. et à 60 kilom. de Saint-Nazaire, près du canal de Nantes à Brest; pop. aggl., 308 hab. — pop. tot., 2,952 hab.

* **FEIGNIES**, bourg de France (Nord), cant. de Bavai, arrond. et à 20 kilom. N. d'Avesnes; pop. aggl., 799 hab. — pop. tot., 2,654 hab.

**FEIJAO** s. m. (fé-i-ja-o). Minéral noir, trouvé au Brésil et que M. Damour a reconnu être de la tourmaline.

* **FEILLENS**, bourg de France (Ain), cant. de Bagé-le-Châtel, arrond. et à 35 kilom. N.-O. de Bourg; pop. aggl., 226 hab. — pop. tot., 2,669 hab.

* **FEILLET** (Alphonse), littérateur français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à cet écrivain, mort en 1872 : *Histoire de la littérature grecque* (1865, in-12); le *Premier maréchal de France plébéien, notes inédites sur Abraham Faber* (1865, in-8°); *Simples récits d'histoire grecque* (1866, in-12); *Simples récits d'histoire de France* (1868, in-12), avec Ducoudray; *Simples récits d'histoire ancienne* (1866, in-12); *Histoire du gentil seigneur de Bayart*, par Loyal, abrégée (1867, in-12).

**FELBOL** s. m. (fèl-bol). Minér. Silicate ferrique hydraté.

* **FÉLIBRÉ** s. m. — **Encycl.** Aux conjectures que nous avons proposées sur l'étymologie de ce mot, que beaucoup de personnes écrivent et prononcent aujourd'hui *félibre* (sans accent sur l'*e* final), nous ajouterons le récit suivant, dont nous ne garantissons pas l'exactitude et que nous empruntons au journal le *Temps :*

« Quand les poëtes provençaux se constituèrent en Académie familière à Font-Ségugne, ils ne savaient trop quel nom prendre pour se distinguer du commun des mortels. *Trouvère* leur paraissait banal, et *troubadour* grotesque. Tout en cherchant, ils menaient joyeuse vie, et souvent les paysans des environs venaient chanter au dessert les chansons du lieu.

» Un beau jour, une vieille femme se détacha du groupe de ses compagnons et vint chanter une chanson bizarre où figuraient les noms des douze évangélistes. Elle les appela les uns après les autres et finit sa nomenclature par cette proclamation : « Grands apôtres! grands *félibres!* »

» Le mot fut saisi au vol, et la vieille interrogée. Ni Mistral, ni Roumanille, aucun des poëtes présents, si loin qu'il cherchât dans ses souvenirs, ne put retrouver ce mot ignoré. On dit à la femme qu'elle devait se tromper, mais elle s'entêta; elle affirma que le mot existait dans la chanson; elle le répéta en l'accentuant.

» Toutes les recherches philologiques furent vaines. C'est alors que les poëtes provençaux, d'un commun accord, prirent et gardèrent pour eux ce pauvre mot perdu, cet orphelin de la langue.

» Cela posé, il se pourrait bien que la véritable étymologie de *félibre* fût *homme de foi libre*, et l'on conviendra que cette dénomination s'appliquait à merveille aux apôtres. »

**FÉLIBRIGE** s. m. (fé-li-bri-je — rad. *félibré*). Association de félibrés ou félibres.

**FÉLICE** (Guillaume DE), écrivain protestant, né à Ottenberg en 1803, mort à Lausanne en 1871. Il suivit la carrière évangélique, se fit recevoir docteur en théologie, et occupa pendant plusieurs années une chaire de la Faculté de théologie protestante de Montauban. Le pasteur Félice s'est fait connaître par des sermons et par quelques ouvrages historiques. Nous citerons de lui : *Appel d'un chrétien aux gens de lettres* (1841, in-12);

*Emancipation immédiate et complète des esclaves* (1846, in-8o); *Aux pères et aux mères sur l'éducation de leurs enfants* (1851, in-12); *Histoire des protestants de France depuis la Réformation jusqu'au temps présent* (1850, in-12), ouvrage dont la 6e édition, continuée par F. Bonifas, a été publiée en 1875 (in-4o); la *Voix du colporteur biblique* (1860, in-12); les *Vieillards* (1863, in-8o); *Histoire des synodes nationaux des Eglises réformées* (1864, in-12); le *Livre des villageois* (1864, in-18, 5e édit.); le 300e *anniversaire de la mort de Calvin*, conférences (1864, in-8o); *M. Guizot, sa candidature au conseil presbytéral* (1865, in-8o); *Droits et devoirs des laïques dans la situation présente des Eglises réformées de France*, conférences (1865, in-18); *Appel en faveur des noirs émancipés aux Etats-Unis*, discours (1865, in-8o); *Biographie de Villiam Allen* (1869, in-12), etc.

* **FÉLICIEN (SAINT-)**, bourg de France (Ardèche), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. O. de Tournon; pop. aggl., 755 hab. — pop. tot., 2,192 hab.

* **FÉLICITÉ** s. f. — Astron. Planète télescopique, découverte par M. Peters le 16 octobre 1869. On l'appelle aussi FÉLICITAS.

**FÉLINITÉ** s. f. (fé-li-ni-té — du lat. *felis*, chat). Caractère félin, qui a la souplesse et la ruse du chat.

**FELIPE-D'ACONCAGUA (SAN-)**, ville du Chili, ch.-l. de la province d'Aconcagua, sur le chemin de fer de Santiago et de Valparaiso, à 130 kilom. N.-E. de la première de ces deux villes; 7,299 hab. Aux environs, célèbre volcan.

* **FÉLIX-DE-CARAMAN (SAINT-)**, bourg de France (Haute-Garonne), cant. de Revel, arrond. et à 18 kilom. N.-E. de Villefranche; pop. aggl., 619 hab. — pop. tot., 2,478 hab.

* **FÉLIX** (le R. P. Célestin-Joseph), célèbre prédicateur jésuite. — Depuis quelques années, il a à peu près renoncé à la prédication, qui lui avait valu toute sa réputation. Le P. Félix était supérieur de la maison des jésuites à Nancy lorsque, au mois de juin 1871, il fut appelé à diriger la maison de la rue de Sèvres à Paris. Outre les œuvres de lui que nous avons citées, nous mentionnerons: les *Quatre types de l'autorité*, conférence (1859, in-12); les *Morts souffrants et délaissés* (1860, in-12); *Deux conférences sur la pureté de l'éducation* (1861, in-12); le *Prince Adam Czartoryski* (1862, in-12); *Quelques mots sur le livre de la* Vie de Jésus (1863, in-8o); *M. Renan et sa* Vie de Jésus (1863, in-8o); les *Trois phases de la vie de l'Eglise* (1864, in-8o); l'*Athéisme à la porte de l'Académie* (1863, in-8o); les *Campagnes*, discours (1864, in-12); *Discours au congrès de Malines* (1864, in-8o); la *Carmélite* (1864, in-18); *Jesus-Christ et la critique nouvelle*, conférence (1864, in-12); les *Trois formules de saint Augustin et les trois phases de l'Eglise*, discours (1865, in-18); l'*Economie sociale devant le christianisme*, conférence (1866, in-12); l'*Art devant le christianisme* (1867, in-12); la *Parole et le livre*, discours (1868, in-12); les *Eglises non catholiques devant le progrès* (1869, in-12); *Saint Dominique et l'apostolat* (1869, in-18); la *Voix de la cloche*, discours (1869, in-18); la *France devant le Sacré-Cœur*, discours (1873, in-8o); la *Paternité pontificale devant l'ordre social* (1875, in-8o). Ses conférences intitulées le *Progrès par le christianisme* ont été réunies en 16 vol. in-8o (1856-1871).

* **FÉLIX** (Sophie, dite Sarah), comédienne. — Elle est morte à Paris en janvier 1877. Après avoir quitté le théâtre, elle s'était établie comme marchande de parfumerie. Grâce à d'incessantes réclames, elle s'était fait un certain renom dans cette industrie, à laquelle elle avait ajouté certains produits de son invention, notamment la crème et la poudre des fées.

* **FÉLIX** (Raphaël), acteur et directeur de théâtre français. — Il est mort à Londres des suites d'une opération d'un anthrax en juillet 1872. Pendant le siége de 1870, il offrit gratuitement son théâtre pour des soirées et des matinées patriotiques, où l'on récita des vers des *Châtiments*. Le théâtre de la Porte-Saint-Martin ayant été brûlé pendant la Commune, Raphaël Félix s'occupa uniquement de la direction du théâtre Saint-James, à Londres, jusqu'au moment où il mourut.

**Félix** ou l'**Enfant trouvé**, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, paroles de Sedaine, musique de Monsigny; représentée aux Italiens le 24 novembre 1777, après l'avoir été à Fontainebleau, devant la cour, le 10 novembre. Cet ouvrage fut le dernier du compositeur, et, sans être inférieur à l'opéra du *Déserteur*, du même maître, il résume les qualités et les défauts qui constituent son style, c'est-à-dire un naturel saisissant, une sensibilité vraie, de la passion même, comme aussi une mélodie contournée, des phrases maladroitement écrites pour les voix, une harmonie maigre et souvent défectueuse. Monsigny possédait l'intelligence musicale de la scène; c'est à elle qu'il a dû ses succès. L'opéra de *Félix* ne fut pas tout d'abord goûté par le public. Monsigny en éprouva du dépit et cessa de composer; il avait alors quarante-huit ans. M. Fétis rapporte que lorsqu'il le questionna en 1810 sur la cause de son silence, Monsigny répondit: « Du jour où j'ai achevé la partition de *Félix*, la musique a été comme morte pour moi; il ne m'est plus venu une idée. » Le sujet de la pièce est empreint de cette sensiblerie exagérée qui a inspiré les tableaux de Greuze. Un jeune homme, recueilli dès son bas âge par un honnête villageois, est en butte à la haine des fils de ce dernier et contraint de fuir son toit hospitalier, où demeure la gentille Thérèse qu'il aime. Mais Félix sauve les jours d'un seigneur inconnu, qui se trouve être à la fois le père de l'enfant trouvé et le propriétaire d'une somme considérable que le villageois a entre les mains et qu'il restitue. Félix épouse Thérèse. Cet opéra abonde en morceaux peu développés, mais traités avec force et pathétiques. L'air: *Non, je ne serai point ingrat*, a été célèbre dans son temps. Le trio: *Ne vous repentez pas, mon père*, dans lequel se trouvent ces phrases:

Nous travaillerons,
Nous vous nourrirons,

faisait verser des larmes. Le quatuor: *O ciel! est-il possible?* est fort remarquable et traité avec beaucoup d'habileté. Nous rappellerons encore le duo plein de passion: *Adieu, Félix, adieu, Thérèse.* Après ces morceaux de première importance, il en est d'autres dans la partition qui ne sont pas sans mérite, par exemple l'air de l'abbé: *Qu'on se batte, qu'on se déchire;* l'air de Thérèse: *Quoi! tu me quittes?* la scène: *Non, je pars*, et enfin le quintette très-agréable, original et d'un grand effet: *Finissez donc, monsieur le militaire.* Le rôle de Félix a été créé par Clairval et repris avec éclat par Elleviou. Les autres rôles étaient chantés par Nainville, Trial, Narbonne, Julien, Meusnier et Mmes Dugazon et Trial. On a donné cet ouvrage à l'Opéra-National (Théâtre-Lyrique) en 1847, avec Lapierre, Junca, Lecourt, Pedorlini, Delsarte, Cabel, Mlles Préti et Octave. L'opéra de *Félix* est un de ceux qui peuvent encore plaire au public. Cette musique a des accents qui seront toujours sympathiques. Doué de moins de génie et de moins d'invention que Grétry, Monsigny a une sensibilité plus profonde, parce qu'elle est plus réelle. Il émeut avec moins d'art, et on comprend que Sedaine ait dit en entendant son premier ouvrage, le *Cadi dupé*: « Voilà mon homme! »

**FELLANIQUE** adj. (fèl-la-ni-ke). Chim. Se dit d'un acide formé dans la bile putréfiée, en même temps que l'acide fellinique.

* **FELLETIN**, ville de France (Creuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 11 kilom. S. d'Aubusson, sur la Creuse; pop. aggl., 2,708 hab. — pop. tot., 3,225 hab.

**FELLINIQUE** ou **FELLIQUE** adj. (fèl-li-ni-ke). Chim. Se dit d'un acide obtenu par Berzélius en traitant la bile par l'acide chlorhydrique.

* **FELLOWS** (Charles), voyageur et archéologue anglais. — Il est mort à Londres, le 8 novembre 1860. Vers 1856, Fellows s'était retiré dans l'île de Wight. Il étudia les antiquités de ce petit pays et forma une intéressante collection d'objets curieux. Il s'occupa également de restaurer le vieux château de Carisbrook, dans lequel Charles Ier avait été détenu.

* **FELON** (Joseph), peintre, sculpteur et lithographe français. — Depuis 1841, époque de ses débuts au Salon, cet infatigable artiste a fait des envois à presque toutes nos expositions. Nous avons indiqué un assez grand nombre de ses œuvres jusqu'en 1857. Parmi ses peintures et ses dessins, nous citerons: *Bohémienne* et les *Chefs de l'Eglise* (1841); la *Vierge au sphinx* (1842); *Jésus enfant*, les *Vertus théologales*, le *Christ* et la *Vierge aux anges* (1846); *Mélodie, Mélancolie, Harmonie*, le *Souffle du zéphyr* (1847); *Un amour élevé* (1848); le *Pardon* (1849); le *Lac d'Enghien*, *Vénus sortant de l'onde* (1850); l'*Enfant au chat* (1852); le *Portrait de l'auteur* (1857); le *Réveil au déclin du jour* (1859); des cartons pour les verrières de l'Eglise Sainte-Perpétue, à Nîmes (1861); les *Trois Grâces*, *Suzanne au bain* (1863); la *Mère du Rédempteur*, carton (1864); l'*Entrée de Louis XI à Toulouse*, carton de vitrail (1865); *Notre-Dame de Sainte-Espérance*, carton (1866); l'*Immaculée conception*, carton (1867); *Pâtre des landes de Gascogne*, la *Rédemption*, carton (1868); *Marie de Médicis*, vitrail (1869); *Marguerite en prison* (1870); *Rosée du soir* et un dessin, *Néréide* (1872); la *Vierge aux anges*, sépia (1874); le *Jugement de Salomon*, aquarelle, le *Massacre des innocents*, lavis (1875); les *Abeilles et les fleurs*, panneau décoratif (1876), etc. Il a exécuté, en outre, des dessins pour des verrières destinées à diverses églises. Ces nombreuses productions attestent plus de facilité que d'originalité. Comme sculpteur, M. Felon a été presque aussi fécond. Parmi les morceaux qu'il a exécutés depuis 1857, nous citerons: *Vanité*, buste en marbre, *Navigation*, buste en marbre (1859); la *Mère du Sauveur*, bas-relief, qui lui a valu une 3e médaille (1861); *Saint Sigebert*, statue en pierre, *Nymphe tourmentée par un dauphin*, statue en plâtre (1863), pour laquelle il obtint un rappel de médaille et qui figura en bronze au Salon de 1864; l'*Heure du repos*, statuette, la *Navigation*, buste (1865); *Vanité*, statuette (1866); *Andromède*, statue en marbre (1867); *Arlésienne*, statuette (1868); *Eve allaitant Caïn*, groupe en plâtre (1869); le buste de *Mortimer-Ternaux* (1873); la statue de *Gerson*, pour la Sorbonne (1874); *Femme de l'Océanie*, *Baigneuse*, statues; le buste de *Nélaton* (1875); l'*Hiver*, statue en plâtre (1876), etc. Il a exécuté, en outre, des sculptures pour le nouveau Louvre, pour la ville de Nîmes, etc.

**FELTHAM**, village et paroisse d'Angleterre, comté de Middlesex, à 6 kilom. S.-O. de Hounslow. On y a établi une colonie correctionnelle de jeunes détenus, sur laquelle le *Journal officiel* du 28 avril 1874 donnait les détails suivants:

« Le nombre total des détenus au 1er janvier de la présente année était de 665. Des 229 enfants admis, 213, ou 93 pour 100, étaient à leur première condamnation; 75, ou 32 pour 100, étaient des mendiants, des vagabonds ou des enfants non soumis au contrôle de leurs parents; 154, ou 67 pour 100, ont été détenus pour délits plus graves, et 101, ou 44 pour 100, sont âgés de moins de douze ans.

» Des 276 enfants libérés de la colonie dans l'année, 89 sont entrés dans la marine de guerre ou marchande, 43 autres sont entrés dans la musique militaire ou navale, un est entré en qualité de tailleur dans l'armée, 36 ont émigré, 16 sont entrés en service chez les particuliers, 86 sont retournés chez leurs amis, 2 seulement se sont soustraits par la fuite et 3 ont été chassés de l'école.

» Les corps d'états ou métiers dans lesquels les enfants sont entrés pour faire leur apprentissage comprennent, savoir: tailleurs, cordonniers, charpentiers, peintres, forgerons, maçons, mécaniciens, cuisiniers, boulangers, garçons de ferme, instrumentistes dans les cuivres et dans les instruments à vent.

» Le tableau de division du temps de la journée fixe le lever à huit heures du matin, et le coucher à huit heures du soir en hiver, et une demi-heure plus tôt en été pour le lever. Le nombre des admissions annuelles constate une diminution continue, le chiffre étant tombé de 282 en 1869 à 229 en 1873. Cette réduction numérique a donné lieu à la fermeture d'une section de l'école; mais la diminution, tout en donnant lieu à une réduction dans les frais généraux, a occasionné une augmentation de la dépense moyenne par tête, qui s'est accrue sur celle de 1872 de 1 liv. st. 10 sh. 2 1/2 d.

» La santé des enfants est généralement bonne. Aucune épidémie n'a eu lieu dans la colonie et l'on n'y a constaté que deux décès. Les produits des métiers ne rapportent aucun profit d'importance, par cette raison que les enfants quittent l'école dès qu'ils connaissent bien leur état; quoi qu'il en soit, le bénéfice net de l'année a été de 191 livres sterling.

» La ferme est ce qui a le plus rapporté; 120 acres de terre ont produit 310 livres sterling.

» Les rapports de l'aumônier offrent un intérêt tout particulier. Ils donnent le résultat de ses recherches sur les causes qui ont poussé les détenus à commettre les délits qui ont justifié leur envoi à la colonie. Ces causes, suivant le chapelain, sont: le vagabondage, la coutume qu'ont les parents de les mettre trop jeunes en place. C'est là, dit le rapport, un mal auquel on pourrait porter remède en condamnant non-seulement les parents à l'amende pour ne pas envoyer leurs enfants aux écoles, mais aussi les patrons qui prennent à leur service les enfants trop jeunes et ignorants.

» La troisième cause est attribuée au vice de l'ivrognerie et à l'esprit de débauche chez les parents, vices qui ne tardent pas à avoir une fâcheuse influence sur l'enfant. »

**FELTRE** (Charles-Marie-Michel DE GOYON, duc DE), homme politique français, né au château de Chantenay (Loire-Inférieure) en 1844. Il est le fils du général de Goyon, qui obtint de Napoléon III de faire revivre, dans la personne de son enfant, le titre de duc de Feltre que Clarke avait reçu de Napoléon Ier. Le jeune Charles de Goyon étudia le droit, se fit recevoir licencié et entra dans la diplomatie comme attaché d'ambassade à Madrid. Après la chute de l'Empire, il rentra dans la vie privée. Possesseur de propriétés dans les Côtes-du-Nord, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale dans ce département, lors d'une élection partielle qui eut lieu le 7 février 1875 pour remplacer M. Flaud, décédé. « Je crois, dit-il dans sa profession de foi, que l'appel au peuple sera le salut de la France. Moins que tout autre, je puis oublier les grandeurs et les bienfaits de l'Empire qui, deux fois en ce siècle, n'a soustrait la France à l'anarchie révolutionnaire que pour lui donner les plus grandes gloires et les plus grandes prospérités qu'elle ait jamais connues. » Il oubliait naturellement de rappeler que la France devait à l'Empire de longues années de despotisme abrutissant, deux démembrements et deux invasions. Le duc de Feltre obtint le moins de voix des trois candidats en présence. Lors des élections du 20 février 1876, il se porta de nouveau candidat à la députation dans l'arrondissement de Guingamp. Il renouvela ses précédentes déclarations: « Tous mes regrets sont pour l'Empire, toutes mes sympathies pour le fils de Napoléon III. » Cette fois, il fut élu par 6,142 voix contre M. de Saisy. Lors de la vérification des pouvoirs, son élection, entachée de corruption, fut annulée; mais il fut réélu le 21 mai suivant. Le duc de Feltre vota constamment avec la minorité antirépublicaine et fit partie du groupe des bonapartistes cléricaux. Il applaudit à l'acte du 16 mai 1877, par lequel le maréchal de Mac-Mahon recommença le gouvernement de combat contre les républicains, et il vota, le 19 juin suivant, contre l'ordre du jour de défiance adopté par les gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Aux élections législatives du 14 octobre 1877, il se porta candidat de l'appel au peuple. Désigné par l'administration comme étant le candidat choisi par le maréchal de Mac-Mahon, il fut réélu député de la 2e circonscription de Guingamp et il est allé siéger à la Chambre dans la minorité.

* **FÉMELIN, INE** adj. (fé-me-lain, i-ne — rad. *femelle*). Econ. rur. Se dit d'une race de bœufs, ainsi nommée à cause de la délicatesse de leurs formes, et qui se trouve dans les plaines de la Haute-Saône et du Doubs.

* **FÉMELOT** s. m. — Petit cylindre de bois fixé sur la ligne de loch.

**FÉMINÉITÉ** s. f. (fé-mi-né-i-té — rad. *féminin*). Caractère féminin, nature qui tient de la femme: *Je vis... des prostituées de toute sorte et de tout âge. L'incontestable beauté de quelques-unes, dans la primeur de la* FÉMINÉITÉ, *faisait rêver de la statue de Lucien, dont la surface était de marbre de Paros, et l'intérieur rempli d'ordures.* (Edgar Poe.)

**Femme** (SYSTÈME PHYSIQUE ET MORAL DE LA), par Pierre Roussel (1775). L'auteur traite de l'organisation de la femme, de ses mœurs, de son rôle social. Il peint les femmes comme des êtres d'une complexion délicate, dont les sensations plus vives, plus fines et plus passagères donnent aux déterminations de leur goût et de leur volonté ce caractère de mobilité, d'inconstance, de caprice que les hommes ont peut-être tort de leur tant reprocher, puisqu'il naît de la source même de leurs plus séduisantes qualités. Dans l'enfance, l'homme et la femme cèdent à la loi des mêmes besoins, au penchant des mêmes habitudes. Nul son de voix, nul mouvement ne caractérise leur sexe. Grâces et force, tout est égal, tout est ressemblant en eux, jusqu'au moment où le système musculeux qui se prononce, le tissu cellulaire ou muqueux qui se resserre provoquent dans l'homme une manifestation particulière d'énergie. Chez la femme, le passage du premier âge au second est moins brusque; la ligne de séparation est presque imperceptible. Si la femme offre un système osseux moins étendu que celui de l'homme, tout est chez elle en proportion. Ainsi, ses vaisseaux sont plus étroits, ses nerfs plus faibles, ses fibres plus déliées, et le tissu cellulaire, qui en est le lien et l'enveloppe, plus tendre, plus transparent, plus sensible. La nature, non l'éducation, a établi cette différence. La mobilité, dans les corps, est en raison de leur petitesse; la femme a donc naturellement plus d'activité que l'homme. Ainsi, tout se balance et se compense. Plus de force, moins de légèreté et de souplesse; moins de vigueur, plus de prestesse et d'agilité. Les organes de la femme participent de ce caractère distinctif de son sexe, qui se répercute dans ses yeux, dans sa voix, dans ses mouvements, dans tout son être. Cette mobilité physique, réagissant sur son moral, l'entraîne dans toutes ses vicissitudes.

Son existence morale s'exerce presque en un sens inverse de celle de l'homme. Son bonheur se compose, non pas d'une seule idée, mais de plusieurs, mais de toutes. Pour elle, tout est fugitif et doit l'être. La femme n'est frappée que des formes, que l'homme regarde à peine; elle considère la superficie, l'homme le fond. Elle est plus sage et moins dupe, mais elle ne fait qu'entrevoir certaines faces des objets extérieurs. Dans le domaine de la pensée, elle parcourt, d'un seul trait, plus d'étendue que l'homme; mais celui-ci scrute plus profondément. Sensible à toutes les adversités, elle ploie sans rompre, et l'homme, moins flexible, rompra plutôt que de plier. Les émotions de la femme, souvent très-vives, sont en général peu durables; elle glisse sur le malheur même, dans lequel l'homme s'enfonce et s'anéantit tout entier. La nature est pour la femme un tableau magique où tout se succède, où se déroule une scène éternellement changeante, un drame semé d'épisodes, dont le dernier sera toujours pour elle le plus attachant.

Grâce à cette heureuse instabilité de son naturel, tout lui devient facile; elle règne dans la société, elle en est l'agrément et le lien. Les talents qui ornent les femmes ne doivent pas sortir du cercle étroit où elles brillent. Les prétentions scientifiques ne conviennent pas à leur rôle d'épouse et de mère. L'esprit et la grâce peuvent les dédommager des aptitudes qui leur manquent.

La même mesure se doit retrouver dans leurs passions. La douceur, comme la modestie, étant leur apanage, tout ce qui est immodéré chez elles est monstrueux. L'auteur compare la femme à un arbre verdoyant que l'hiver dépouillera de sa jeunesse et de sa parure: éclore, s'élever, décroître et dépérir est une marche commune à tous les êtres. Dès l'enfance, la jeune fille, devenue timide par le sentiment même de sa faiblesse, se décèle par un instinct de coquetterie qu'on lit déjà dans ses yeux baissés. Arrive la puberté; une vague inquiétude l'obsède. Elle voit enfin l'objet imaginaire qu'elle attend. Le temps vient rompre le charme, l'âge a fait fuir les illusions. Heureuse par elles seules, la femme les rappelle; elle va réussir encore à les fixer, mais pour un instant. La coquetterie vient alors à son secours, mais ses artifices seront bientôt des attraits inutiles. La pudeur et la coquetterie sont comme deux ressorts qui agissent en sens contraire; l'infaillible effet de ces deux moyens ainsi combinés est d'augmenter d'un côté le prix de l'objet qu'on défend et, de l'autre, l'ardeur de celui qui le poursuit. La pudeur, dissimulation innocente, ne peut qu'être approuvée par la raison. La coquetterie est innée chez la femme; c'est une arme nécessaire au développement de sa destinée; c'est presque sa seule sauvegarde, et quelquefois elle devient un gage de sa vertu. Se plaindre de la coquetterie des femmes, c'est calomnier le vœu de la nature.

**Femme au XVIIIe siècle** (LA), par Ed. et Jules de Goncourt (Paris, 1874, 1 vol.). Au XVIIIe siècle, la femme n'a pas d'enfance. La première éducation ne tend, ainsi que l'a dit M. Houssaye, qu'à faire une petite grande dame de la petite fille. Elle enlève à l'enfant sa vivacité, son naturel, son enjouement, son insouciance, pour la parer d'une grâce artificielle et maniérée. Lorsque la petite fille quitte le sein de sa nourrice, la gouvernante qui lui est donnée s'occupe déjà de faire d'elle une petite personne. Avant qu'elle sache lire, on l'a déjà dressée à se tenir droite et à faire la révérence. Sitôt qu'elle se tient debout, on l'enserre dans un corps de baleine, on lui amène un maître à marcher, un maître à danser. Quand on l'envoie se promener aux Tuileries, on lui recommande de ne pas sauter, de ne pas courir, de garder un air grave. Si on la conduit à un bal d'enfants, on lui met de faux cheveux, un panier, des guirlandes de fleurs, et on lui dit: « Prenez garde d'ôter votre rouge, de vous décoiffer, de chiffonner votre costume et... divertissez-vous bien. » La lecture, l'écriture, le catéchisme, le maintien, quelques leçons de danse, de chant, de clavecin: à cela se borne l'éducation de la maison. Il est temps de mettre la petite fille au couvent.

L'éducation conventuelle au XVIIIe siècle, imitée, avec quelque relâchement, de celle de la maison de Saint-Cyr, est ainsi caractérisée par MM. de Goncourt: « Une éducation flottant entre la mondanité et le renoncement, entre la retraite et les talents du siècle; une éducation qui va de Dieu à un maître d'agrément, de la méditation à une leçon de révérence. L'air du cloître est traversé à tout moment par le vent du monde. » Les travaux des sœurs converses à l'extérieur de la maison, les sorties fréquentes des pensionnaires, les visites au parloir, et ces recluses momentanées, épouses séparées, maîtresses de princes dont on craint un esclandre, veuves plus ou moins inconsolables, mettent souvent le couvent en communication avec le monde. Les ombrages du jardin répètent les échos de Versailles et de Paris, si bien, raconte Grimm, qu'une jeune pensionnaire, Mlle d'Albert, écrit au couvent les *Confessions d'une jolie femme*, et que ce livre, qui peint les mœurs de la société à la mode, a l'air d'avoir été écrit d'après nature. L'éducation de la jeune fille est terminée. Nous avons vu la nourrice, la gouvernante, les maîtres, la supérieure; mais nous n'avons pas vu la mère. C'est que, au XVIIIe siècle, la femme n'a pas plus de mère qu'elle n'a d'enfance. La mère est trop occupée pour avoir le temps d'être mère. Elle voit son enfant le jour de sa naissance et le jour où il revient de nourrice; puis, durant les quelques années que la petite fille passe à la maison, logée, avec la gouvernante, dans les combles de l'hôtel, elle se la fait descendre chaque jour cinq minutes, vers onze heures, au moment du petit lever. Quand enfin la jeune fille est au couvent, la mère la voit plus rarement encore: aux fêtes, à quelques haltes rares et courtes qu'elle fait au parloir, entre une visite au Salon de peinture et une promenade sur le boulevard, ou bien encore le jour où elle vient au couvent annoncer à sa fille qu'elle lui a choisi un mari et qu'il n'y a plus qu'à commander le trousseau. La plupart du temps, en effet, les jeunes filles se mariaient au sortir du couvent, et elles étaient à peine consultées pour cela. On ne leur présentait leur fiancé que pour la forme. Le mariage était une affaire conclue en dehors d'elles par la famille; les convenances de rang et de fortune étaient seules examinées. La jeune fille, du reste, ne songeait guère à contrecarrer les désirs de ses parents. La timidité et la faiblesse de sa grande jeunesse, la crainte de retourner au couvent si elle en était sortie, le désir d'en sortir si elle y était encore la désarmaient et lui faisaient perdre toute velléité d'opposition. Puis, elle ne voyait que le mariage dans le mari. Elle se mariait, comme l'avouait Mme d'Houdetot, « pour aller dans le monde, pour voir le bal, la promenade, l'opéra, la comédie. » Et que lui importait, comme le confessait Mme de Puiseux, que son mari fût beau ou laid, jeune ou « entre deux âges, » aimable ou déplaisant, « pourvu qu'elle eût berline et diamants, qu'elle portât des mules et qu'elle mît du rouge? »

Parents, époux, fiancés s'inquiétaient peu de savoir si des unions ainsi contractées deviendraient des mariages modèles. Viciée par l'éducation, la jeune fille devenue femme était bientôt tout à fait pervertie par l'exemple du monde où elle vivait et, il faut le dire, par son mari lui-même. « L'homme, au XVIIIe siècle, ne vaut pas mieux que la femme, dit M. Houssaye. Durant quelques semaines, le mari se plaisait aux grâces naïves et au charme ingénu de la jeune femme. Mais bientôt, s'il la trouvait réservée, il s'éloignait d'elle; s'il la trouvait trop aimante, il disait volontiers: « Que diable vient faire la passion dans » mon ménage? » Et il s'efforçait, par une ironie apitoyée et un persiflage attendri, de modérer ce grand amour. Une belle nuit, il ne rentrait que le matin, et, aux reproches de sa femme, il s'excusait avec des réticences qui avouaient tout. » La jeune femme allait en larmes exposer ses plaintes et demander des consolations à sa mère, qui l'accueillait presque avec un sourire et traitait tout cela de misères. Elle revenait alors à son mari, et Mme d'Epinay nous a dit, dans ses *Mémoires*, de quelle façon elle était reçue. Le mari lui disait amicalement: « Il faut vous distraire. Voyez le monde, entretenez des liaisons, enfin vivez comme toutes les femmes de votre âge. C'est le meilleur moyen de me plaire, ma bonne amie. » Ainsi repoussée du bien, ainsi encouragée au mal, la femme cherchait, en effet, à se distraire. Elle se jetait dans le tourbillon du monde, dans tous les enivrements et dans toutes les folies de son siècle. Elle s'étourdissait, elle comblait le vide de son cœur par une vie fébrile et affolée où elle était toujours en mouvement, où tous ses moments étaient pris, toutes ses minutes employées, où elle n'avait pas le temps de penser.

Veut-on connaître l'emploi de sa journée? « La femme s'éveille à onze heures. Jusque-là, selon l'expression consacrée, il n'est pas encore jour. » Petit lever, toilette, coiffure, baiser donné à l'enfant, caresse donnée au bichon ou au carlin; grand lever et conversation à bâtons rompus avec les familiers qui y sont admis, gentilshommes, beaux esprits, petits abbés, médecin, tout cela tient deux heures. La femme gagne alors l'heure du dîner en jouant au clavecin l'ariette nouvelle ou en galopant au bois de Boulogne, suivie d'un palefrenier. Au sortir de table, les chevaux sont attelés; la femme fait mille courses, mille visites, traverse trois fois Paris. Elle passe au Palais-Royal, au Palais-Marchand, au *Chagrin-de-Turquie*, au *Petit-Dunkerque*, les boutiques à la mode. Elle entre dans vingt maisons, « y restant le temps d'une embrassade, d'une médisance, d'un compliment; » elle va jeter un coup d'œil sur les curiosités du jour: la négresse-horloge de Furet, les têtes parlantes de l'abbé Micol, les profils « écrits à main levée » du calligraphe Bernard, l'imprimerie des aveugles, le grand cierge serpentaire en fleur du Jardin du roi. Elle se promène ensuite en carrosse sur les boulevards, s'arrêtant chez Gaussin pour y déguster une glace, ou elle fait un tour à pied dans les grandes allées des Tuileries, dont quatre paniers prennent toute la largeur. Puis, s'il n'y a ce soir-là ni opéra, ni comédie, ni théâtre de société, ni bal, ni souper convié, elle finit sa journée par une partie de garçons, un souper aux Porcherons ou au Port-à-l'Anglais, à moins que ce ne soit dans une de ces nuits blanches du Cours-la-Reine illuminé, où la musique et les jeux ne cessaient qu'à l'aube. Enfin arrivait cette heure du coucher, la seule où la femme, se trouvant isolée, pouvait voir l'inanité de ses plaisirs, le vide de sa vie. Cette heure tant redoutée de la femme, qui, dit Duclos, « préférait tout au chagrin de se coucher, » elle saisissait tous les prétextes pour en retarder la venue. Cette existence effrénée, qui détachait chaque jour davantage la femme du mari, qui lui mettait sous les yeux mille exemples dégradants, qui lui enseignait les doctrines d'une morale facile et qui lui soufflait ces sophismes étranges: « La fidélité, vertu de petites gens; l'amour dans le mariage, préjugés de province, » ne tardait pas à la faire succomber. Beaucoup résistaient, mais combien s'abandonnaient! L'amant prenait la femme que n'avait pas su conserver le mari, qui, d'ailleurs, faisait bon marché de son honneur conjugal et mettait sa dignité dans son insouciance. Mais, dans ses chutes, la femme n'avait pas l'amour pour excuse plus ou moins valable. Elle se donnait par désœuvrement, par curiosité, par mode, par caprice, souvent par vanité quand c'était à un homme qui, comme Richelieu, avait le double prestige du nom et des bonnes fortunes. Dans ces aventures, le cœur n'était pour rien. « Les femmes aiment avec la tête, » disait l'abbé Galiani, corroboré en cela par Horace Walpole, qui disait: « Les femmes ne sont que des débauchées d'esprit. » D'ailleurs, l'amour pouvait-il exister dans la galanterie alors qu'il n'existait pas dans le mariage? Si facilement qu'elles fussent formées, ces liaisons, que la délicatesse du temps désignait sous l'euphémisme de *fantaisies* ou d'*épreuves*, se rompaient avec une facilité égale. La joie de la dernière entrevue l'emportait peut-être sur le plaisir du premier rendez-vous. Et la femme allait ainsi de fantaisies en fantaisies, d'épreuves en épreuves! Au XVIIIe siècle, l'amour s'appelle le désir; la passion, le libertinage. « Dire à une femme: je vous aime, disent MM. de Goncourt, ce n'est point lui faire entendre autre chose que: je vous désire. L'amour n'est plus, selon la définition de Chamfort, que le contact de deux épidermes, l'échange de deux fantaisies... »

Voilà, au XVIIIe siècle, la femme du monde telle que la dépeignent MM. de Goncourt. Etudions maintenant avec eux la femme de la classe moyenne, c'est-à-dire la bourgeoise. Plus que la femme de la haute société, la femme de la bourgeoisie pratique les vertus domestiques, est fidèle gardienne de l'honneur conjugal. Dans ces ménages de magistrats et d'échevins, de notaires et de procureurs, de marchands et de boutiquiers, le mari est le maître; il conserve son autorité, tandis que le gentilhomme se plaît à compromettre la sienne par sa vie au dehors et son insouciance cavalière. Aussi bien, et c'est là un point qu'il ne faut pas perdre de vue, l'éducation de la femme a été différente. La mère (car, ici, on connaît la mère) a toujours vécu avec sa fille, s'en séparant seulement pour une, deux ou trois années, quand celle-ci a dû, selon l'usage, achever son éducation dans un des couvents de la rue Saint-Denis ou de la congrégation Notre-Dame, qui n'avaient ni le faste vaniteux ni les échos mondains des couvents des filles de la noblesse. Ici encore, le mariage est tout autre. Il n'est pas conclu de la façon expéditive qui était de mode dans le grand monde. Non-seulement la jeune fille a été consultée, mais c'est elle, le plus souvent, qui a soumis à l'approbation de ses parents le choix qu'elle a fait dans les bals, dans les petites réunions de voisinage, dans les promenades du quartier.

Seulement, il faut bien le reconnaître, à mesure que le siècle s'avance, la vanité, l'ostentation, la dissipation et la folie du temps gagnent la bourgeoisie elle-même. La femme de la classe moyenne s'y laisse séduire, sinon avec le même sans-souci que dans l'aristocratie, du moins avec la même facilité. Tout en manquant à ses devoirs, elle ne les oublie pas. Elle cède les larmes aux yeux, au lieu du sourire aux lèvres. La bourgeoise fait trois toilettes par jour, porte des diamants, se ruine pour ses ajustements. Elle a, comme la grande dame, ses réceptions du matin, ses soupers en ville; comme elle, elle fait lit séparé, et, pour être plus libre, elle met sa fille au couvent dès qu'on veut bien l'y recevoir. « A la fin du siècle, disent MM. de Goncourt, c'est à peine si on distingue la bourgeoise de la grande dame; » et ils nous montrent des femmes qui vont à la messe, suivies d'un laquais portant le gros livre relié en maroquin. Ce sont des marchandes de la rue Saint-Denis, dont le mari est marguillier!

Passons maintenant à la femme du peuple. La femme du peuple est, selon la remarque profonde de MM. de Goncourt, comme en dehors du XVIIIe siècle; elle semble d'une autre race que les femmes de son temps. « C'est un être qui n'est femme que par le sexe et qui est peuple avant d'être femme. » Virile, dure au travail, buvant, trop peut-être, pour oublier la misère, elle a pour elle les élans du cœur, la pitié, l'indignation. Les haines et les révoltes s'amassent dans ces âmes de meurt-de-faim. C'est dans la femme du peuple seule qu'on peut sentir que ce siècle, qui va comme à l'aventure de plaisirs en plaisirs, est en mal de révolution. La femme du peuple ne devient semblable aux autres femmes de son temps que lorsque la galanterie l'arrache au carreau des halles. Dès lors, elle prend au beau monde ses modes, ses ajustements, ses parures, son rouge; elle lui prend aussi ses façons d'être, son charme, ses grâces. C'est du bas peuple que sortent les reines de beauté, actrices et courtisanes. « Honnies, traitées en parias pendant plus de quinze siècles, les femmes galantes, dit M. Houssaye, reprennent au XVIIIe siècle le rôle brillant qu'elles n'avaient pas joué depuis l'antiquité. A la vérité, ces femmes, sont soumises à l'arbitraire du lieutenant de police; mais un simple encatalogueument au registre des choristes ou des marcheuses de la Comédie ou de l'Opéra suffit à les soustraire à cette juridiction à la turque. Ces filles privilégiées ont leur cour de gentilshommes, de gens d'esprit, d'artistes, d'écrivains, de philosophes; elles ont leur loge d'apparat aux représentations courues, leur portrait au Salon de peinture, leur carrosse à Longchamps. On invente pour elles la qualification de filles du monde, et Richelieu dit « qu'elles sont plus femmes que les autres. » Par une anomalie qui existe souvent entre les lois et les mœurs, l'Eglise, au XVIIIe siècle, refusait à la comédienne la bénédiction nuptiale et l'inhumation en terre sainte; mais la plus haute société l'accueillait presque en égale. Les grandes dames ne se disputaient-elles pas les visites d'Adrienne Lecouvreur? Ne recevaient-elles pas la Pelissier? N'allaient-elles pas souper chez la Quinault et danser chez Mlles Antier? Autour d'elle, la fille galante ne trouve qu'indulgence, tolérance, sympathie. Et, en vérité, la débauche d'en haut avait-elle le droit de se montrer sévère pour la débauche d'en bas? »

MM. de Goncourt associent la femme au mouvement philosophique qui a marqué la dernière partie du XVIIIe siècle. En vieillissant, la femme, d'après eux, ne se fait pas ermite; elle se fait philosophe. Elle supplée aux grâces et au charme de la jeunesse par toutes les séductions de l'esprit. Ainsi, son règne ne passe pas. Les grands levers, les bals, les parties de plaisir sont remplacés par les bureaux d'esprit, institués et mis à la mode par Mme de Tencin, continués par Mme de Lambert, Mme du Deffant. Tous les jours le salon est ouvert aux philosophes, aux hommes d'esprit, aux écrivains, aux nouvelles, aux médisances, aux bavardages. Là, on enfante ou on enterre les réputations; on décrète les succès, on prépare les élections académiques. D'autres femmes s'adonnent aux intrigues de cour, font et défont les ministres, lancent des lettres de cachet, distribuent des bénéfices, donnent des emplois, nomment à des grades. La femme, remarquent MM. de Goncourt, préside au XVIIIe siècle; elle le domine, elle le dirige. On est en droit de penser que, à son point de vue, la femme le conduisit mal; car la Révolution où il aboutit n'était certes pas l'idéal des petites-maîtresses.

Sous l'influence de Jean-Jacques, on vit un instant les femmes revenir à l'amour maternel et jouer à la maman. Mais cette tendresse soufflée par un livre avait quelque chose de factice. Ce n'était pas plus la maternité que les bergeries de la cour de Louis XVI à Trianon n'étaient la vie rustique. La vérité sur le sentiment maternel en ce temps, nous la trouvons dans ce mot cynique et douloureux d'une femme voyant une mère embrasser son enfant: « Je n'ai jamais pu rien aimer, moi! » De même que la vérité sur l'amour, nous la trouvons dans ce dialogue rapporté par Grimm, entre Pont de Veyle et Mme du Deffant, ces deux amants sexagénaires qui eussent pu célébrer par des noces d'or la cinquantaine de leur union extralégale: « Pont de Veyle, il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre. — Il y a cinquante ans passés. — Et dans ce long intervalle, aucun nuage, pas même l'apparence d'une brouillerie. — C'est ce que j'ai toujours admiré. — Mais, Pont de Veyle, cela ne viendrait-il pas de ce que, au fond, nous avons toujours été fort indifférents l'un à l'autre? — Cela se pourrait bien, madame. »

Légèreté, indifférence, dissipation, tel est le caractère de la société française au XVIIIe siècle. Ce caractère a été très-exactement dépeint par MM. de Goncourt. « Quand ils écrivirent ce livre, dit M. Houssaye, MM. de Goncourt en étaient au moins à leur deuxième existence; car on ne peut douter qu'ils n'aient vécu au XVIIIe siècle. Ils sont allés à la cour, où leur nom leur assurait leurs grandes entrées, et dans les salons de Mme Geoffrin, où leur esprit et leur talent leur donnaient droit de cité. Ils ont été des soupers du Palais-Royal, des thés à l'anglaise du prince de Conti, des concerts de Mme d'Houdetot, des fêtes de Mme La Popelinière, des bals de Mme de Mazarin, des repas de Grimod de La Reynière, des soupers d'hommes de Mme la maréchale de Luxembourg, et, à l'exemple d'Euripide, dans les *Fêtes de Cérès*, d'Aristophane, ils ont surpris le secret des soupers de femmes de la comtesse de Custine. On les a vus à ces journées de campagne des grands hôtels parisiens, où l'on hébergeait les invités pendant toute une journée, à ces soirées où l'on était convié quinze jours d'avance pour jouer à colin-maillard et à traîne-ballet, à ces après-dînées où, dans les salons transformés en cafés, les femmes, en tablier de mousseline et en petit chapeau, jouaient, assises à des comptoirs, le rôle de maîtresses de café. Nous ne jurerions même pas qu'ils n'aient figuré, chez Mme de Crenay, dans les fameux quadrilles des proverbes, avec Mme de Genlis et le comte de Boulainvilliers pour vis-à-vis. Ils ont couru en belle compagnie la foire Saint-Laurent et la foire Saint-Germain; de mystérieux dominos les ont intrigués sur les degrés de l'amphithéâtre du bal de l'Opéra; ils ont eu leur fauteuil à la Comédie, et on les a conviés à ces théâtres de société qui faisaient rage pendant la clôture des spectacles. Ils ont vu jouer au théâtre du Temple les *Neuf Muses* de Jean-Jacques Rousseau; au théâtre de l'Isle-Adam, le *Comte de Comminges* d'Arnaud; chez M. de Vaudreuil, à Gennevilliers, le *Mariage de Figaro*, qui fut représenté là pour la première fois. On les a comptés parmi les habitués du bureau d'esprit de Mme de Lambert, parmi les familiers de Mme du Deffant, parmi les hôtes de la marquise du Châtelet, parmi les amis de Mlle de Lespinasse, parmi « les ours » de Mme d'Epinay, parmi « les bêtes » de Mme de Tencin. Ils ont parlé philosophie avec Voltaire, peinture avec Diderot, théâtre avec Beaumarchais, hygiène avec Tronchin, politique avec Mme Cassini, chiffons avec le maréchal de Richelieu, guerre avec le chevalier de Follard, amours avec le maréchal de Saxe. En gens d'esprit, en observateurs, en philosophes dégagés de tout, mais s'intéressant à tout, ils ont couru le meilleur monde comme le plus mauvais. Ils ont fréquenté les duchesses et les filles galantes,